Communiqué de Presse du 03.11.2022

→ Devoir de mémoire

La Municipalité organise avec le concours du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, un cortège officiel pour commémorer la fête de l'Armistice. Tous les groupements sans distinction sont priés d'assister à cette cérémonie du Souvenir dont le rendez-vous est fixé devant l'Hôtel de Ville **le vendredi 11 novembre 2022 à 11h20**. La population est cordialement invitée à assister à ce cortège.

Une cérémonie se déroulera à partir de 11h30 dans l'enceinte du parc municipal Jean Hugo, devant le monument aux morts en présence des autorités civiles et militaires ainsi que des écoliers lunellois qui entonneront la Marseillaise.

L'ESSENTIEL :

Armistice du 11 novembre 1918
Vendredi 11 novembre 2022 à 11h30
au Parc Municipal Jean Hugo

Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville à 11h20 pour le départ du cortège

Plus d'informations : 04 67 87 83 69 (Service Communication) – mairie@ville-lunel.fr – www.lunel.com